

LES FRANCS-MAÇONS DANS LA COMMUNE DE PARIS

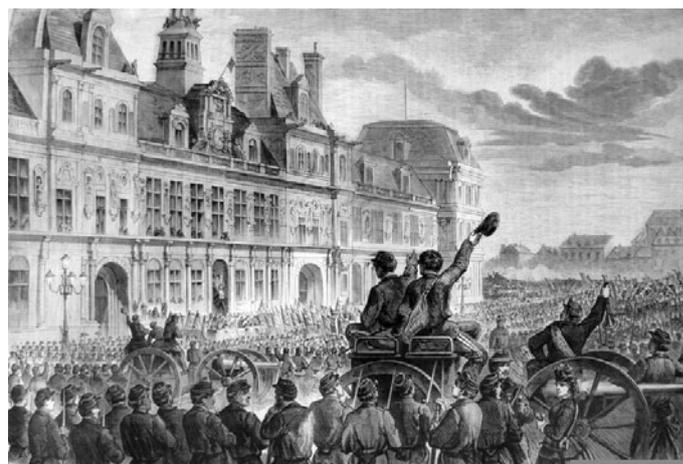
Le 29 Avril 1871, 6 000 francs-maçons - ces hommes qui cultivent le secret - défilent dans les rues de Paris avec leurs décorations et leurs bannières au son de la Marseillaise. Pourquoi cet exhibitionnisme va-t-en-guerre soudain ?

Ouvriers, artisans et bourgeois, les francs-maçons parisiens ne peuvent rester les bras croisés quand commence la Commune : dès le début, ils tentent de "concilier les contraires", et ce défilé sera le point culminant de leurs tentatives. Ils ne pourront rien changer à l'issue tragique, mais beaucoup d'entre eux auront participé à l'élaboration de mesures politiques et sociales extrêmement novatrices...

En 1870, la maçonnerie française n'est pas une organisation homogène. Deux obédiences principales coexistent alors : le *Grand Orient* (18 000 membres) et le *Suprême Conseil de France* (6 000). Ces deux ensembles sont traversés par de multiples courants, souvent contradictoires : il y a encore des loges bonapartistes, les loges parisiennes et celles de quelques grandes villes sont gagnées par les idées républicaines, alors que les provinciales cultivent davantage stabilité et convivialité ; et la question religieuse fait partout débat.

Pour Paris et sa banlieue, on compte 6 500 frères, dont 4 400 pour le Grand Orient. La moitié a moins de 40 ans, et un tiers moins de trois ans d'ancienneté, deux caractéristiques qui expliquent leur perméabilité aux idées nouvelles. Représentant un quart de l'ensemble, les blouses des ouvriers et des artisans n'ont jamais été - et ne seront plus jamais - aussi nombreuses, aux côtés des habits noirs des commerçants et négociants, des employés et des entrepreneurs. Peu d'intellectuels, journalistes, avocats, professeurs, mais ce sont eux qui animent la vie maçonnique.

Les loges, dont certaines sont très politisées, à gauche, ou très anticléricales, sont caractérisées par leur hostilité à l'empire et à l'Eglise, et leur intérêt pour les questions scolaires et sociales.



Proclamation de la Commune, devant l'Hôtel-de-Ville, le 26 mars 1871

En leur sein, deux conceptions du rôle de la maçonnerie s'affrontent : pour les uns, il faut " *concilier les contraires et rassembler ce qui est épars* " ; pour les autres, il faut participer à l'édification d'une république " *démocratique, sociale et universelle* ".

Lors de la proclamation de la III^{ème} République, le Palais-Bourbon est envahi par le peuple. Mais contrairement à 1830 et 1848, on est arrivé à cette extrémité sans voir de jeunes francs-maçons participer au coup de feu dans la rue. Et même, ce 4 septembre, les maçons Léon Gambetta et Adolphe Crémieux s'interposent devant la foule et les gardes nationaux dans l'hémicycle pour faire respecter le Corps législatif.

Sur les 12 membres du nouveau gouvernement, 8 sont déjà francs-maçons, et 2 le deviendront dans les prochaines années. Mais si l'on se projette quelques mois plus tard pour voir quelle a été leur attitude dans ces événements, la réponse est sans ambiguïté : aucun d'entre eux n'a pris parti pour la Commune de Paris. Une forte majorité n'y a pas pris part ouvertement. Quant à ceux qui se sont impliqués : d'abord Jules Favre, qui a été de tous les régimes. Il va promettre de ne rien céder à l'Allemagne, mais Bismarck

LES CONFÉRENCES-DÉBATS

■ 12 avril 2011

"La Commune de 1871"

(documentaire de Cécile Clairval-Milhaud et Olivier Ricard)

■ 19 avril 2011

Les Francs-maçons dans la Commune

avec Gérard Gabella

■ 26 avril 2011

La première tentative de gouvernement libertaire

avec Jean-François Decraene

obtiendra tout ce qu'il veut de ce piètre négociateur. Membre du gouvernement de Thiers à partir de février 1871, l'un des adversaires les plus déterminés de la Commune, il sera caricaturé dans le rôle du fossoyeur de la liberté. Jules Simon, également membre du gouvernement Thiers, recevra les délégations de francs-maçons et de négociateurs parisiens. Ceux-ci l'accuseront rapidement de tenir un double langage. Enfin, Eugène Pelletan apportera son soutien à la politique de Thiers, qui dira aimablement de lui : « *c'est un cheval de renfort que nous prenons pour monter la côte* ».

Le cas de Rochefort est plus complexe. Journaliste engagé, absent de Paris au début de la Commune, il revient à la capitale, mais se montre aussi critique à l'égard de Thiers que des Communards. Ceux-ci veulent l'arrêter. Il s'échappe, pour être livré aux Versaillais. Condamné à la déportation, il sera embarqué avec Louise Michel. Il s'évadera en 1874, et vivra loin de France, aidé par des francs-maçons.

Le gouvernement provisoire est contraint de signer un armistice le 21 Janvier 1871. Selon les termes de l'accord, une assemblée devra être formée pour décider de la poursuite des hostilités ou de la paix. Un hémicycle rural, monarchiste et pacifiste est largement élu le 8 février, et Adolphe Thiers nommé à la tête de l'exécutif.

Les initiatives parisiennes

Le 1^{er} mars, l'Assemblée reconnaît la capitulation de Paris, et Thiers veut récupérer les canons achetés par les parisiens pour défendre leur ville. A l'aube du 18 mars, les généraux Leconte et Thomas sont chargés de récupérer les 200 à 300 canons conservés sur la butte Montmartre. La population parisienne s'oppose à la manœuvre. Les généraux donnent l'ordre de tirer, mais la troupe met la "crosse en l'air" et fraternise avec la population. Les deux généraux seront exécutés dans la nuit, un événement que Thiers utilisera abondamment. Dans l'immédiat, il quitte Paris pour installer le gouvernement à Versailles.

Le Comité central de la Garde nationale organise l'élection de 90 représentants dans la capitale le 26 mars. Toutes les tendances républicaines seront initialement représentées, mais les plus modérés démissionneront rapidement. On constate que les maçons élus sont présents dans les différents groupes. On est sûr aujourd'hui que 21 étaient bien initiés à cette période, deux ou trois autres élus peut-être aussi. Et parmi les autres, une bonne dizaine deviendront maçons ultérieurement.

Aux côtés de ces élus, d'autres francs-maçons seront actifs au sein du Conseil de la Commune. La plupart des généraux et beaucoup d'officiers supérieurs communards, français et étrangers, sont maçons.

Le 2 avril, les Versaillais passent à l'attaque. Débute alors une série d'initiatives conciliatrices menées par plusieurs groupes. Les maçons sont nombreux au sein de chacun de ces mouvements.

Mais c'est le 7 avril, dans une petite loge de Belleville, " *Les Disciples du Progrès* ", que l'effort proprement maçonnique commence. Pour « *tenter une démarche de conciliation, pour arrêter l'effusion du sang qui coule, tous les Vénérables (c'est à dire les présidents des loges) du Rite (le Grand-Orient) sont convoqués le soir du 8 Avril pour délibérer sur ce sujet fort grave...* ».

De cette délibération sortira le " *Manifeste de la Franc-maçonnerie* ", imprimé en 4 000 exemplaires pour être

affiché sur les murs de Paris et diffusé en province. On peut faire quelques observations sur ce manifeste :

- il fait référence explicite aux valeurs promues par la maçonnerie et ne se place jamais sur le terrain politique
- il est bien adressé aux deux parties adverses, gardant bien de se situer dans un camp ou dans l'autre
- il est signé par des individus en leur nom propre, ne représentant qu'eux-mêmes, et pas l'institution à laquelle ils appartiennent
- enfin, il est destiné à être diffusé en province, pour tenter de susciter l'adhésion des autres grandes villes du pays. En fait, l'insurrection parisienne trouvera bien quelques échos à Lyon, Marseille, Toulouse, Narbonne, Saint-Etienne ou Le Creusot, mais ces mouvements resteront très éphémères.

A Paris, l'accueil de la Commune au manifeste peut être qualifié de " *sympathique mais réservé* ". Versailles, de son côté, aurait reçu la délégation venue présenter le document " *avec mépris, ne lui reconnaissant pas de mandat légal* ".

Les réunions des frères se succéderont tout au long du mois d'avril. Les participants sont de plus en plus nombreux. Le sujet principal des débats est simple : " *Devons-nous, oui ou non, faire de la politique ?* ".

Il est décidé d'envoyer une nouvelle délégation rencontrer Thiers le 22 avril. Celui-ci oppose une fin de non-recevoir catégorique à toutes les requêtes.



LA FRANC-MAÇONNERIE & LA COMMUNE .

Lithographie d'Hector Colomb, dit Moloch (1871)
Sur la bannière : "Aimez-vous les uns les autres"

La réaction des très nombreux frères présents à la réunion du 26 révèle une véritable division qui devient manifeste. D'un côté, Montanier, membre du Conseil de l'ordre, annonce qu'il cesse de prendre part au mouvement qui, selon lui, s'écarte de la règle maçonnique. En face, le Vénérable Thirifocq déclare : « *Paris est à l'égard du monde ce que le monde maçonnique est à l'égard du monde profane. L'un et l'autre projettent la lumière ; supprimez-les et les ténèbres se feront...* ». Et il continue : « *Il faut dire à*

Versailles que si dans les 48 heures on n'a pas pris une résolution tendant à la pacification, on plantera les drapeaux maçonniques sur les remparts et que si un seul est troué par un boulet ou une balle, nous courrons tous aux armes pour venger cette profanation. »

Le frère Millière conclut, en tentant de concilier les contraires : « Paris doit vaincre par la force morale. Mais si nous sommes attaqués, allons d'abord sur les remparts, puis aux barrières extérieures ; enfin, si nous sommes repoussés, retranchons-nous derrière celles des rues. Là nous stimulerons la défense dans les quartiers avec nos bannières et nos insignes et si l'on emploie l'énergie nécessaire, Paris sera sauvé ».

Une réunion générale de la maçonnerie pour le dimanche suivant (le 29) est décidée avec enthousiasme. Mais le 28 au soir, les Vénérables se réunissent, et décident de placarder la nuit même des affiches " contremendant " la manifestation du dimanche. Le lendemain, une note de désaveu sera aussi envoyée à dix journaux parisiens.

Et pourtant, la maçonnerie va sortir de ses temples, la manifestation aura lieu et restera à jamais un événement exceptionnel de l'histoire maçonnique.

Le 29 Avril

Félix Pyat, délégué de la Commune :

« Vous francs-maçons, (...) vous allez maintenant planter votre drapeau d'humanité sur les remparts de notre ville assiégée et bombardée. Vous allez protester contre les balles homicides et les boulets fratricides, au nom du droit et de la paix universelle. »

Louise Michel :

« Ce fut un spectacle comme ceux des rêves que ce défilé étrange. Aujourd'hui encore, il me semble revoir cette file de fantômes allant, avec une mise en scène d'un autre âge, dire les paroles de liberté et de paix qui se réaliseront dans l'avenir.

L'impression était grande, il fut beau de voir l'immense cortège marchant au bruit de la mitraille comme en un rythme. Des bannières étranges passaient, la fusillade, le canon, les obus faisaient rage.

Ils étaient là six mille, représentant cinquante mille loges.

Il y avait des bannières plantées de la porte Maillot à la porte Bineau ; à l'avancée de la porte était la bannière blanche de paix, avec ces mots écrits en lettres rouges : " Aimez-vous les uns les autres " . »

Jules Vallès, communard et franc-maçon, dans "Le Cri du Peuple" (1er Mai 1871) :

« En sortant de ses ateliers mystiques pour porter sur la place publique son étendard de paix, qui défie la force, en affirmant en plein soleil les idées dont elle gardait les symboles dans l'ombre depuis des siècles, la franc-maçonnerie a réuni au nom de la Fraternité la bourgeoisie laborieuse et le prolétariat héroïque... Merci à elle. Elle a bien mérité de la République et de la Révolution... »

Le matin du 29 avril, une délégation de la Commune rejoint les 6 000 francs-maçons réunis Cour du Louvre, et leur remet un drapeau rouge frangé d'or, qui sera placé « au-devant de vos bannières et devant les balles homicides de Versailles. Quand vous les rapporterez, ces bannières, déchirées ou intactes, ce sera la preuve de leur union inséparable ».

La bannière maçonnique blanche est dressée au poste le plus périlleux, à l'avancée de la porte Maillot. A sa vue, les

Versillais cessèrent le feu, probablement à l'initiative du général Montaudon, qui avait été maçon. Il permit à une délégation de deux frères d'aller, une dernière fois, rencontrer Thiers, lequel ne céda rien. Le lendemain le feu reprenait, et déchirait les bannières, pour ne plus cesser.

Quel bilan ?

Il y eut parmi les maçons parisiens des combattants, des braves, des moins braves, d'autres s'enfuirent, beaucoup furent dénoncés, certains arrêtés, emprisonnés, déportés, abattus ou exécutés. L'insurrection armée ne fut toutefois pas le seul acte majeur de la Commune. Pendant un temps aussi court et aussi difficile se déploya une action législative très importante.

Proudhon et Blanqui, deux grands inspirateurs du contenu politique de la Commune, avaient été maçons. Et parmi les acteurs majeurs de ces changements politiques, sur les dix commissions formées par la Commune, citons quelques frères : Paschal Grousset, délégué aux Relations extérieures, Eugène Protot, à la Justice, et François Jourde, qui fut exemplaire dans la gestion des Finances.

Mais d'autres francs-maçons s'illustrèrent aussi dans des domaines essentiels, tels que :

- séparation de l'Eglise et de l'Etat, laïcisation des services publics, notamment des hôpitaux
- suppression du budget des cultes
- développement des bases de l'école laïque, instituant la gratuité, créant les premières écoles primaires de filles et les collèges professionnels
- abolition de la peine de mort
- révocabilité des élus
- gratuité de la justice
- développement de modèles de coopératives de production
- réduction de la journée de travail à 10 heures
- suppression des amendes patronales
- égalité de salaire entre les hommes et les femmes
- encadrement du travail des femmes.



Laisser-passer de la Direction des Monnaies. Un triangle significatif ?

Les deux institutions maçonniques ont, elles, été très silencieuses pendant la période. Le Suprême Conseil aura peut-être jugé que l'épisode insurrection/répression, ne constituait qu'une mise en évidence de sa devise " ordo ab chao " (l'ordre procède du désordre). Pour le Grand Orient, Léonide Babaud-Larivière, Grand Maître, prend la parole le 1^{er} août, et il est sans équivoque :

« La maçonnerie est restée parfaitement étrangère à la criminelle sédition qui a ensanglanté l'Univers, en couvrant Paris de sang et de ruines... il n'y a aucune solidarité

possible entre ses doctrines et celles de la Commune... et si quelques hommes indignes du nom de Maçons ont pu tenter de transformer notre bannière pacifique en drapeau de guerre civile, le Grand-Orient les répudie comme ayant manqué à leurs devoirs les plus sacrés... ».

Pour bien comprendre ces positions, il faut rappeler d'abord que Paris n'est pas la France, et c'est encore plus vrai en 1871. Ensuite, la plupart des francs-maçons de province n'ont sans doute pas eu d'autre information sur les événements parisiens que la propagande versaillaise. Et on peut imaginer que les notables de province en habit noir ne veulent rien avoir en commun avec une populace parisienne qui a pris les armes contre l'armée française, assassiné un archevêque, des religieux et des centaines d'otages, tué des généraux de sang-froid, et détruit la capitale. L'ensemble des maçons français désireux d'une république apaisée adhéreront sans trop d'états d'âme aux propos du Grand Maître. Enfin, il est essentiel de montrer à un gouvernement tenté par l'autoritarisme et soucieux d'éliminer tout résidu d'opposition, le gouffre qui sépare quelques centaines d'égarés parisiens de la globalité du corps maçonnique français. La liberté et la crédibilité de cet ensemble sont à ce prix.

La franc-maçonnerie a souffert. Dans sa chair : elle compte ses morts, ses déportés, ses prisonniers, ses exilés. Dans sa tête : les frères se sont violemment opposés les uns aux autres, se sont répudiés, la maçonnerie a frôlé l'éclatement. Dans son image : socialiste, insurrectionnelle, naïvement utopiste. Pourtant, la III^{ème} République de la fin du XIX^{ème} siècle sera l'âge d'or de la maçonnerie française.

En 1871, l'interventionnisme politique de quelques dizaines de maçons parisiens a été trop utopiste, trop soudain, trop isolé et trop violent pour être compris. Il permettra toutefois dans les années qui suivent une prise de conscience pour plus de 20 000 autres maçons en France.

Animés dans leur immense majorité d'un profond sentiment républicain, ils se rendent progressivement compte du potentiel qui leur est propre : apporter des solutions maçonniques à la vie du pays. Ne se cantonnant plus à une démarche initiatique, philosophique ou symbolique, ils prônent un engagement dans le champ politique, s'intéressant à des sujets tels que les rapports entre l'Eglise et l'Etat, les principes de 1789, le suffrage universel, le positivisme,

la réforme de l'instruction, les organisations syndicales, les retraites ouvrières et paysannes, le divorce, le rôle des femmes, ou la question coloniale.

On peut supposer que l'opportunisme et l'ambition le disputeront parfois à la rigueur des convictions maçonniques et républicaines dans les vocations politiques de certains. Il est toutefois indubitable que nous assistons entre 1875 et 1906 à une période faste de l'histoire politique et sociale de la France, et les francs-maçons y ont sans doute contribué, avec pas moins de 3 présidents de la République et 7 présidents du Conseil. ■

Louise Michel (1830-1905)

Née au château de Vroncourt, en Haute-Marne, Louise Michel est la fille hors mariage du fils du châtelain et d'une servante. Elle reçoit une bonne instruction et une éducation libérale. Mais en 1850, après la mort de son père et de ses grands-parents, elle est chassée du château et devient institutrice. Elle fonde une école libre où elle enseigne pendant trois ans selon les principes républicains.

Louise Michel s'installe à Paris. Elle suit les cours du soir dans les domaines les plus modernes du savoir. Elle fait la connaissance de Jules Vallès, Eugène Varlin... et surtout Théophile Ferré, qu'elle aime avec passion. Elle écrit pour des journaux d'opposition et rédige des poèmes. Elle entretient avec Victor Hugo une correspondance de 1850 à 1879. Secrétaire de la Société démocratique de moralisation, dont le but est d'aider les femmes à vivre par le travail, Louise Michel mène également une activité politique.

En 1870, elle est élue présidente du Comité de vigilance des citoyennes du XVIII^e arrondissement de Paris. Très active pendant la Commune, Louise Michel fait partie de la frange révolutionnaire la plus radicale et se porte même volontaire pour aller seule à Versailles tuer Adolphe Thiers. Sa mère ayant été arrêtée et menacée d'être exécutée pour faire pression sur elle, Louise Michel se rend pour la faire libérer. Surnommée " la Vierge Rouge ", elle est condamnée à la déportation à vie et envoyée en Nouvelle Calédonie où elle reste jusqu'en 1880. C'est sans doute au contact de Nathalie Lemel, animatrice de la Commune et déportée avec elle, que Louise Michel devient anarchiste.

Accueillie par la foule à Paris, Louise Michel reprend son activité militante. Elle donne des conférences, intervient dans des meetings, défend l'abolition de la peine de mort, les ouvriers et les chômeurs. En 1888, Pierre Lucas attente à sa vie en la blessant à la tête, mais elle témoigne au procès de celui-ci pour qu'il n'aille pas en prison. Lassée par les calomnies et le manque de liberté d'expression, elle s'installe à Londres en 1890 où elle gère une école libertaire. Elle revient en France en 1895. Arrêtée à plusieurs reprises lors de manifestations, elle est emprisonnée pendant trois ans avant d'être libérée sur l'intervention de Clemenceau. Elle meurt d'une pneumonie au cours d'une tournée de conférences. Une foule de 120 000 personnes l'accompagne lors de ses funérailles.

Anticléricale et antireligieuse résolue, Louise Michel a appartenu à un atelier maçonnique dissident du rite écossais et fut soeur au *Droit Humain* (une loge porte son nom à Paris XIII).



Les cycles de CONFÉRENCES / DÉBATS

LA DIONYVERSITÉ
LA COOPÉRATION DES IDÉES

à la Bourse du Travail de Saint-Denis

L'Université Populaire de St-Denis se donne pour mission de contribuer à l'amélioration de la diffusion populaire de l'esprit critique, des savoirs et de la culture ; mais aussi de favoriser le développement des échanges sociaux dans la cité, en incitant les citoyens à échanger des points de vue et des arguments raisonnés.

Ce projet d'éducation populaire est mis en oeuvre hors des institutions universitaires traditionnelles, dans un esprit engagé de mixité sociale, de citoyenneté, de laïcité, de gratuité et de coopération mutuelle.